

## Baromètre Forfait Mobilités Durables 2024 : découvrez les résultats de la 3ème édition

### Baromètre FORFAIT MOBILITÉS DURABLES ÉDITION 2024

**SOUS EMBARGO JUSQU'AU 8 FÉVRIER à 10H**

Communiqué de presse  
Jeudi 8 février 2024

Lancé par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires avec la participation de l'ADEME et réalisé par Via ID et ekodev, le Baromètre « Forfait Mobilités Durables » (FMD) vient d'être dévoilé. Cette 3ème édition dresse un état des lieux du déploiement du FMD par les entreprises privées françaises en 2023 en offrant un point de vue global sur les avancées et difficultés dans la mise en place de ce dispositif. Pour cette édition, 601 décisionnaires dans la politique de mobilité et transport d'une entreprise privée ont été sondés par OpinionWay.

#### Un Forfait Mobilités Durables qui suscite l'intérêt des employeurs privés français

Quatre ans après l'adoption de la Loi d'Orientation des Mobilités, 1/3 des employeurs privés interrogés ont connaissance du FMD. 29% d'entre eux l'ont déployé et 36% ont prévu de le faire révélant un intérêt pour le dispositif mais les freins latents à sa mise en œuvre restent non négligeables.

Parmi les entreprises ayant déployé le FMD, 64% l'ont adopté en 2021 ou avant et 17% l'ont mis en place en 2023. Pour les entreprises qui n'ont pas encore passé le cap, l'échéance est claire : 72% prévoient de le déployer d'ici fin 2024.

En moyenne, les décideurs interrogés déclarent que la moitié des salariés touchent le FMD lorsqu'il est déployé. Depuis son instauration, le nombre de bénéficiaires est généralement stable dans la plupart des entreprises voire en augmentation dans 39 % des entreprises.

#### Les entreprises soucieuses de redonner du pouvoir d'achat aux collaborateurs

Les objectifs principaux de l'adoption du FMD par les employeurs sont de renforcer le pouvoir d'achat de leurs employés, de répondre à leurs besoins et de favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement, principalement dans les PME et ETI<sup>1</sup>.

L'augmentation du plafond de défiscalisation du FMD et une simplification dans sa mise en œuvre (mise à disposition de ressources explicatives, de boîtes à outils, de retours d'expérience etc.) sont citées comme les évolutions qui faciliteraient le déploiement du dispositif pour deux tiers des ETI.

### **Les modes de déplacement les plus sollicités par les entreprises et par les bénéficiaires**

Concernant les modes de transports qui ouvrent droit au FMD, le vélo, les transports en commun (hors abonnement) et le covoiturage se retrouvent sur le podium. Ainsi, "la petite reine" est proposée au sein de 44% des entreprises, les transports en commun et le covoiturage arrivent ex aequo avec 36%.

En ce qui concerne l'utilisation effective du FMD, ce sont les transports en commun (hors abonnement) qui sont les plus fréquemment déclarés par les bénéficiaires, suivis par le vélo (personnel et en location) et les engins de déplacement personnels motorisés des particuliers (trottinette électrique, skateboard électrique, monoroues, gyropodes etc.).

### **Difficultés et freins au déploiement : contrôles administratifs, manque de compréhension et d'informations**

Quatre entreprises sur cinq ont rencontré des difficultés lors de la mise en œuvre du FMD : des difficultés liées aux pièces à rassembler pour les contrôles par l'Urssaf (une certaine appréhension vis-à-vis de la conformité des preuves, de la forme des attestations, cumul des montants, etc.), et un manque de compréhension et d'informations sur le sujet .

Les raisons du non-déploiement varient mais, mécompris ou sous-estimé peut-être, pour 2 entreprises sur 5 le FMD ne leur paraît tout simplement pas utile. Par ailleurs, au sein des entreprises ne l'ayant pas déployé, le Forfait Mobilités Durables n'est connu que de 13% des décisionnaires.

### **D'autres dispositifs de soutien à la mobilité**

Alors que depuis 2020, la Loi d'Orientation des Mobilités impose aux entreprises de plus de 50 salariés d'insérer un volet "Mobilités" dans les Négociations salariales Annuelles Obligatoires (NAO) avec les partenaires sociaux, le FMD a été abordé lors des discussions sur les incitations financières dans plus de la moitié des cas (57%).

Parmi les autres dispositifs facultatifs de soutien à la mobilité, les indemnités kilométriques voiture, la prime carburant et la prise en charge des frais de transports publics au-delà des

---

<sup>1</sup> Une PME (petite et moyenne entreprise) est une entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes. Une ETI (entreprise de taille intermédiaire) : entre 250 et 4999 salariés.

50% obligatoires se placent en tête au sein des entreprises françaises. Les PME privilégient une meilleure prise en charge des frais de transports, tandis que les ETI préfèrent la mise à disposition de véhicules de service.

**[Cliquez ici pour télécharger l'infographie du baromètre](#)**

*“Grâce à un panel représentatif des employeurs français, l'édition 2024 du Baromètre FMD donne une vision de l'étendue du déploiement du FMD dans le secteur privé. Malgré un déploiement chez 29% et une validation sur le principe du dispositif à hauteur de 36% des employeurs interrogés, on constate que ce dispositif de soutien pour une mobilité domicile-travail durable nécessite encore d'être connu pour en faire un véritable outil au service de la marque employeur et de la réduction de l'empreinte carbone des organisations.”*, souligne **Léa Dégardin, Directrice Impact, Affaires Publiques et Communication chez Via ID.**

*“Cette nouvelle édition du Baromètre Forfait Mobilités Durables met en lumière le rôle précurseur des PME dans la démocratisation du dispositif, ces dernières étant plus nombreuses à connaître et avoir déployé le dispositif. Cet outil est majoritairement mis en place pour renforcer le pouvoir d'achat des salariés, répondre à leurs besoins de mobilité et encourager des pratiques plus durables. Il s'inscrit ainsi dans une politique de mobilité globale”*, ajoute **Marty Brige-Legros, Consultant Mobilité Durable au sein du cabinet Ekodev.**

*Sondage OpinionWay pour le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, réalisé sur un échantillon de 601 décisionnaires dans la politique de mobilité et transport dans une entreprise privée d'au moins 1 salarié. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de taille salariale et de secteur d'activité. Les résultats ont été pondérés par ces mêmes critères. L'échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview) du 30 octobre au 16 novembre 2023. Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 4,0 points au plus pour un échantillon de 601 répondants.*

*OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la **norme ISO 20252**.*

#### **A propos de Via ID :**

Via ID est le fonds d'investissement et accélérateur de startups des nouvelles mobilités de Mobivia (Norauto, Midas ...). Grâce à son positionnement hybride d'investisseur, d'écosystème et de startup studio, Via ID accompagne sur le long terme les startups les plus innovantes en matière de mobilité durable pour en faire des leaders européens.

Aujourd'hui Via ID c'est un portefeuille de 25 startups (dont Vroomly, Blablacar, Heetch, Fifteen, VelyVelo, Beev..), des équipes à Lille, Paris et Munich ainsi que 3 initiatives majeures : le Moove Lab, le European Startup Prize for Mobility et le Mobility Club.

[www.via-id.com](http://www.via-id.com) @via\_\_id

**A propos d'ekodev :**

ekodev est une agence de conseil en RSE et Stratégie Climat pour amorcer ou accélérer la transformation durable des organisations. ekodev accompagne les entreprises et les territoires dans la définition et le déploiement de leurs stratégies RSE et de leurs trajectoires de décarbonation. Mesure d'impacts, conseil stratégique, déploiement opérationnel, conduite du changement... ekodev aide ses clients à bâtir leurs engagements et leurs démarches en matière de réduction des impacts et de contribution positive, à travers de grands enjeux complémentaires et interdépendants : RSE, Climat, Mobilité & Biodiversité.

[www.ekodev.com](http://www.ekodev.com)